

Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence

I. SYNTHÈSE

En dépit d'une nette amélioration, la situation de la Côte d'Ivoire reste fragile. Le transfèrement à La Haye de l'ancien président Laurent Gbagbo inculpé par la Cour pénale internationale (CPI), douze jours seulement avant les élections législatives du 11 décembre 2011, a alourdi l'atmosphère politique. Au lendemain de ces élections marquées par une très forte abstention, le pays est toujours exposé à de sérieuses menaces. La faiblesse et le déséquilibre de l'appareil de sécurité et l'exercice d'une justice à deux vitesses confortent les extrémistes dans leurs convictions et constituent les deux principaux défis que le pouvoir doit relever dans les prochains mois. Si le vote s'est déroulé dans le calme, la campagne qui l'a précédé a été marquée par des incidents qui ont rappelé que la violence politique est toujours d'actualité. L'installation d'une nouvelle Assemblée marque une nouvelle étape dans la normalisation, mais le pays n'est pas pour autant sorti de l'ornière.

Les résultats des élections législatives ne réservent aucune surprise : le parti du président Alassane Ouattara, le Rassemblement des républicains (RDR), obtient la majorité des sièges de députés, suivi par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ancien président Henri Konan Bédié qui avait soutenu Ouattara lors du second tour de l'élection présidentielle de 2010. Même si la faible mobilisation des électeurs révèle surtout de l'ampleur du traumatisme de la récente guerre postélectorale, le Front populaire ivoirien (FPI), le parti de l'ancien président Gbagbo, y voit une victoire de son appel au boycott. Le camp Ouattara doit avoir la victoire modeste et considérer l'absence d'enthousiasme des électeurs comme un indicateur de l'ampleur des efforts à faire pour réconcilier les Ivoiriens avec la politique et les institutions démocratiques et parvenir à un consensus national sur les réformes à mener.

Le président Ouattara doit faire de la réforme des forces de défense et de sécurité sa priorité et ne déléguer à personne d'autre l'édification des préalables à cette tâche essentielle. Les membres des anciennes Forces de défense et de sécurité (FDS) de l'ère Gbagbo cohabitent difficilement avec les éléments des Forces nouvelles (FN), l'ancienne rébellion. Les chefs militaires des FN promus à de hauts grades, mais dont certains continuent à mener des activités délictueuses, détiennent un pouvoir disproportionné

au sein des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).

En acceptant l'installation par les ex-forces rebelles d'un président démocratiquement élu, la communauté internationale aurait pu prévoir qu'il serait difficile de leur faire comprendre que l'heure est à la restauration de l'autorité de l'Etat, et non pas à la célébration d'une ultime victoire de la rébellion autorisant la poursuite des abus. De plus, la réforme de la sécurité dépend principalement de leur tête politique, le Premier ministre et ministre de la Défense Guillaume Soro. Les partenaires extérieurs de la Côte d'Ivoire, notamment l'Opération des Nations unies (Onuci) doivent jouer un rôle crucial d'assistance au programme de désarmement, démobilisation, réintégration (DDR) et à la réforme du secteur de la sécurité (RSS).

D'indéniables progrès ont été enregistrés dans de nombreux domaines depuis le 21 mai 2011, date de l'investiture d'Alassane Ouattara. Grâce à une meilleure gouvernance et à un flux important d'aide internationale, l'économie ivoirienne a redémarré. Mais les perspectives de croissance ne sont pas suffisantes pour garantir une stabilité durable, d'autant plus que la relance se concentre sur les pôles urbains et ne reflète pas encore suffisamment une volonté politique d'assister prioritairement les régions et les communautés qui ont le plus souffert.

Une justice partielle est toujours à l'œuvre. A ce jour, aucun membre des ex-rebelles intégrés dans la nouvelle armée ne fait l'objet de poursuites, en dépit des forts soupçons de crimes graves à l'encontre de certains. Seuls les partisans de l'ancien président sont poursuivis par la justice ivoirienne. La justice internationale est également perçue comme partielle par une partie importante de l'opinion ivoirienne qui considère le transfèrement de Laurent Gbagbo à la CPI comme un obstacle à la réconciliation. L'implication de la CPI est en réalité cruciale dans la lutte contre l'impunité, la plaie qui a nourri le recours systématique à des violences de plus en plus odieuses à des fins politiques au cours de la dernière décennie. Mais elle ne pourra réellement réconcilier les Ivoiriens qu'à une condition : la CPI doit poursuivre, dans les deux camps, les acteurs qui portent la plus grande responsabilité d'éventuels crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis pendant la période postélectorale mais également depuis septembre 2002.

Dans l'immédiat :

- ❑ Le président de la République doit jouer un rôle plus actif dans le règlement des questions de sécurité. Il doit en particulier s'adresser publiquement à tous les combattants civils qui se sont battus pour faire respecter son droit légitime à exercer ses fonctions actuelles et les appeler solennellement à déposer les armes et à rejoindre la vie civile.
- ❑ Le groupe de travail sur la réforme du secteur de la défense et de la sécurité qui est actuellement rattaché au cabinet du Premier ministre doit passer sous la responsabilité de la présidence. Ce groupe servira de base à une structure centrale chargée de piloter la réforme de l'appareil de sécurité. Cette structure devra élaborer un plan global de refonte de la nouvelle armée avec des objectifs de court, moyen et long terme. Elle assurerait en outre la mise en place de mesures immédiates visant à favoriser la cohésion entre les éléments des anciennes FN et ceux issus des FDS, comme par exemple des travaux d'utilité collective.
- ❑ L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) doit disposer des moyens nécessaires pour aider le gouvernement ivoirien à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Le Représentant spécial du Secrétaire général doit s'impliquer activement dans toutes les phases essentielles de la RSS. Il doit effectuer un suivi méticuleux et présenter des rapports réguliers sur l'avancée de la réforme, en gardant à l'esprit l'objectif de bâtir des forces armées réellement républicaines, ethniquement équilibrées et qui ne recréeront pas les conditions d'une nouvelle rébellion.
- ❑ La France devrait augmenter significativement son effort d'assistance à la restructuration de la police et de la gendarmerie ivoiriennes. L'Union européenne (UE) doit également mettre en place un programme de soutien technique et financier au renforcement des forces de police.
- ❑ La communauté internationale doit continuer à soutenir politiquement et financièrement le gouvernement ivoirien dans ses efforts de stabilisation politique et économique. Les principaux partenaires, notamment la France, les Etats-Unis et les pays membres de l'Union européenne, doivent cependant conserver un regard critique sur les nouvelles autorités et réaffirmer en particulier la nécessité pour le président Ouattara de respecter ses engagements en matière de justice impartiale, de réconciliation nationale et de s'assurer de la création des préalables nécessaires à une véritable RSS. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) doivent également encourager le président Ouattara à s'engager personnellement dans la RSS et apporter leur

soutien politique aux orientations stratégiques de cette réforme.

- ❑ Les autorités ivoiriennes doivent également créer dans les prochains mois les conditions d'une vie politique démocratique normale en faisant des concessions à leurs adversaires, notamment au FPI, afin qu'ils reviennent dans le jeu à l'occasion des élections régionales et municipales de 2012.
- ❑ Un effort de développement particulier doit être effectué dans la région meurtrie du Moyen-Cavally afin d'y renforcer la présence et la crédibilité de l'Etat. Cet effort devra porter sur la réfection des routes existantes, la création de nouvelles voies de transport et la construction d'infrastructures administratives. Plus largement, le président Ouattara devra proposer à son homologue libérienne nouvellement réélue Ellen Johnson Sirleaf un plan de désenclavement et de développement coordonné concernant les régions frontalières.

II. UN POUVOIR SANS OPPOSITION MAIS FRAGILE

A. PEU D'INCIDENTS ET PEU DE VOTANTS

Après une présidentielle aussi particulière que celle de novembre 2010,¹ les élections législatives du 11 décembre 2011 pouvaient apparaître comme une simple étape dans le processus de normalisation, une occasion de revenir facilement à une vie institutionnelle normale.² Ce scrutin n'était pas qu'une simple formalité. Première consultation électorale de ce genre organisée depuis onze ans,³ sa tenue dans de bonnes conditions sécuritaires et organisationnelles tout comme ses résultats constituaient des enjeux importants, même s'ils sont moins décisifs que ceux de la réforme du secteur de la sécurité pour la pérennité de la paix. Comme on pouvait le prévoir, compte tenu de l'épilogue tragique du dernier exercice électoral, des rancœurs de l'électorat du FPI et du boycott officiel de ces élections par ce parti, la participation au scrutin législatif du 11 décembre a été faible.

¹ Pour une description et une analyse de la violente crise postélectorale, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°171, *Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?*, 3 mars 2011. Pour une analyse de la situation politique et des enjeux des premiers mois de la présidence Ouattara, voir le rapport Afrique de Crisis Group N°176, *Côte d'Ivoire : une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, 1^{er} août 2011.

² 255 sièges étaient en jeu dans 205 circonscriptions. Les députés ivoiriens sont désignés par circonscription, au suffrage universel, lors d'un scrutin de liste majoritaire bloquée à un tour.

³ Les dernières élections législatives ont été organisées le 10 décembre 2000.

Il ne s'agit pas d'un succès pour le régime du président Ouattara, dont le parti considérait ce scrutin comme le « début du processus démocratique ».⁴ Mais il ne s'agit pas non plus d'un échec « cuisant », comme l'affirme le FPI qui attribue le faible engouement des électeurs au succès de son appel au boycott.⁵ Cet argument n'est qu'en partie valable. Le boycott a certes eu un effet dissuasif sur de nombreux électeurs qui se reconnaissent davantage dans le camp de l'ancien président Gbagbo que dans celui du RDR de Ouattara ou de son allié, le PDCI. Mais même dans des régions où le FPI est très peu implanté, la participation a été faible. C'est le cas par exemple à Korhogo dans le Nord, un bastion du RDR.⁶

Deux autres raisons expliquent l'abstention. La première est le souvenir encore très frais des violences postélectorales et la peur que la compétition politique inspire désormais à une partie de la population pour laquelle élections riment avec affrontements.⁷ La seconde est liée à une constante de la vie politique ivoirienne : la participation aux scrutins autres que présidentiels est toujours faible. Les législatives de décembre 2000 avaient enregistré un taux de participation de 33,1 pour cent.⁸ Comme celles du 11 décembre 2011, elles avaient été organisées après une élection présidentielle suivie de graves violences (en octobre 2000) et elles avaient été boycottées par un des trois grands partis de l'échiquier politique.⁹ Il s'agissait à l'époque du RDR de Ouattara qui protestait contre l'exclusion de son chef du scrutin présidentiel qui avait amené Gbagbo au pouvoir.

Les législatives du 11 décembre se sont déroulées dans le calme. Sur ce point, le pouvoir actuel peut revendiquer un

succès. Le déploiement sur le terrain de 32 000 hommes (25 000 membres des FRCI, appuyés par 7 000 hommes de l'Onuci)¹⁰ a eu l'effet dissuasif escompté. Peu nombreux, les incidents qui ont émaillé la campagne et le déroulement du vote ont été néanmoins assez graves. Ils sont très significatifs du lourd climat qui prévaut toujours dans la société ivoirienne et de la détermination qui anime ses membres les plus extrémistes. Peu avant l'élection, une représentation du PDCI a été attaquée avec un lance-grenade à Grand-Lahou, dans le sud du pays, faisant trois morts.¹¹ Le jour du vote, des individus armés ont dérobé du matériel électoral à Bonon, une localité du centre.¹² Durant la campagne, plusieurs candidats ont assuré leur sécurité en s'entourant de miliciens armés, dont certains éléments étaient aussi membres des FRCI, l'armée nationale.

B. L'AVENIR POLITIQUE INCERTAIN DU FRONT POPULAIRE IVOIRIEN

Sur le plan politique, plusieurs leçons peuvent être tirées de ces législatives. Elles confirment la faiblesse des partis qui ont soutenu le président Gbagbo et devraient représenter aujourd'hui l'opposition au président Ouattara. Défaite électoralement puis militairement, la coalition dite de La majorité présidentielle (LMP)¹³ sort de ce scrutin divisée et affaiblie. Sa principale composante, le FPI, ne disposera plus de députés à l'Assemblée nationale.¹⁴ Dès le mois d'août dernier, le parti avait commencé à se fragmenter. Un de ses cadres les plus éminents, Mamadou Koulibaly, alors président de l'Assemblée, a quitté le FPI pour créer sa propre formation.¹⁵ Il a laissé derrière lui un parti écartelé entre radicaux et modérés mais aussi éclaté géographiquement. Une partie de ses cadres est restée en Côte d'Ivoire, en liberté ou aux arrêts, tandis que les autres vivent en exil, principalement au Ghana mais aussi au Togo, au Bénin et probablement en Gambie.¹⁶

⁴ « Législatives ivoiriennes : «début du processus démocratique» (parti Ouattara) », Agence France-Presse, 12 décembre 2011.

⁵ Proche du FPI, le quotidien le *Nouveau Courrier* du 13 décembre 2011 reprenait en couverture la déclaration du porte-parole de Laurent Gbagbo, Justin Koné Katinan, qui juge que le « boycott des législatives par les Ivoiriens est un désaveu pour avoir transféré Gbagbo à La Haye ». Le quotidien *Notre Voie*, organe officiel du FPI, appelait le même jour à l'annulation des élections et à la démission du président Ouattara, estimant qu'il y avait « plus de 80 pour cent d'abstention aux législatives ».

⁶ « Scrutin timide à Korhogo, les électeurs se font désirer », Agence ivoirienne de presse, 11 décembre 2011.

⁷ Sentiment résumé ainsi par un électeur abidjanais : « La participation est très faible, mais ce n'est pas une affaire de boycott. Les gens sont déçus car on leur dit d'aller voter et après il y a des bagarres ». Voir « Côte d'Ivoire : faible participation pour des législatives plutôt calmes », *Jeune Afrique*, 12 décembre 2011.

⁸ Pour une analyse des résultats des élections présidentielle et législatives d'octobre, décembre 2000 et janvier 2001, voir notamment Christian Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire* (Paris, 2005).

⁹ Pour un rappel des violences postélectorales d'octobre et décembre 2000, voir le briefing Afrique de Crisis Group N°33, *Côte d'Ivoire : les demi-mesures ne suffiront pas*, 12 octobre 2005.

¹⁰ « Côte d'Ivoire », *Jeune Afrique*, op. cit.

¹¹ « Côte d'Ivoire/législatives : trois morts dans une attaque à la roquette », Agence France-Presse, 7 décembre 2011.

¹² « Côte d'Ivoire », *Jeune Afrique*, op. cit.

¹³ Créée à l'occasion de l'élection présidentielle de 2010, la LMP regroupait plusieurs formations favorables à Laurent Gbagbo dont le FPI, le Rassemblement pour la paix, le progrès et le partage (RPP) et l'Union pour la république et la démocratie (URD).

¹⁴ Le FPI disposait de 96 sièges dans l'assemblée sortante qui comptait 235 députés.

¹⁵ Mamadou Koulibaly a créé le parti Liberté et démocratie pour la Côte d'Ivoire (Lider) en août 2011. Il a perdu son poste de député à l'issue des élections du 11 décembre.

¹⁶ Vivent notamment à Accra, où ils tiennent régulièrement des réunions publiques, les dirigeants de la jeunesse patriotique Clément Nadaud et Damana Pickas, et les anciens ministres du dernier gouvernement illégitime de Laurent Gbagbo, Justin Koné Katinan et Assoa Adou. Lors d'une visite d'Etat le 6 octobre 2011 à Accra, Alassane Ouattara a demandé au Ghana l'appli-

Longtemps indécis sur la position à adopter face au régime d'Alassane Ouattara, la direction nationale du FPI a finalement choisi de privilégier une ligne dure en décidant de ne présenter officiellement aucun candidat lors du scrutin du 11 décembre. En agissant de la sorte, le parti s'est coupé de ses électeurs et a créé une division supplémentaire en son sein. Onze cadres du FPI ont décidé publiquement de ne pas suivre la décision de leur direction nationale et de se présenter comme candidats indépendants. Sans en faire la publicité, plusieurs dizaines d'autres cadres ont aussi choisi de se présenter aux législatives sans l'étiquette FPI.¹⁷ Ils l'ont fait soit par conviction politique, considérant que leur participation au jeu démocratique était la bonne option, soit pour défendre leur intérêt personnel.¹⁸ Sans doute du fait de la confusion qui a entouré jusqu'au dernier moment leur participation au scrutin et à cause du désenchantement de l'électorat proche de Gbagbo, ces candidats indépendants ont pour la plupart été battus dans les urnes et ne seront pas au parlement.

Même si elle ne participe que très indirectement à la vie politique, au moyen de communications téléphoniques notamment, la frange la plus extrême du FPI représente toujours une menace pour la stabilité et surtout la réconciliation de la Côte d'Ivoire. Exilés au Ghana, les représentants de cette tendance rêvent d'un retour au pouvoir par la force.¹⁹ Une telle option paraît impossible compte tenu de leur faiblesse militaire et de leur isolement régional et international renforcé par l'activisme diplomatique du gouvernement Ouattara. Mais leur discours virulent et revanchard a une influence très négative sur la réconciliation. Il conforte une grande partie des partisans les plus durs de l'ancien président dans l'idée que la guerre reste une option et que la victoire militaire est encore possible. De plus, ces propos, souvent relayés par des sites Internet,²⁰ ont pour effet de maintenir les éléments les plus durs des FN et du parti de Ouattara dans la conviction que le camp de Gbagbo veut toujours la guerre.

Les deux segments intérieur et extérieur du FPI, en communication régulière,²¹ entretiennent des relations complexes. Ces personnes n'ont ni la même origine, ni le même parcours politique. Les premiers appartiennent, à l'instar de Laurent Akoun ou Augustin Gehoun, à la vieille garde du FPI, celle qui a milité pour le multipartisme aux côtés de Gbagbo. Ces représentants sont principalement issus du corps enseignant. Le second groupe est composé d'hommes issus d'une mouvance plus nationaliste, dont l'ascension s'est faite durant la crise des années 2000 et qui ont fait partie du dernier gouvernement illégitime de Laurent Gbagbo ou l'ont fortement soutenu jusqu'à sa chute.²²

La direction du parti restée en Côte d'Ivoire peine à désavouer publiquement les propos de l'aile dure résidente au Ghana. Le secrétaire général par intérim du FPI, Sylvain Miaka Ouréto, a certes indiqué que, contrairement à ses camarades exilés, il reconnaissait le président Ouattara.²³ Mais en privé, la direction actuelle du parti se déclare solidaire des exilés.²⁴ Il semble que l'aile dure exerce sur eux et leurs familles de fortes pressions, y compris sous forme de menaces, et leur impose de conserver une position très rigide. Un responsable du FPI aurait ainsi été contraint de renoncer à son projet d'entrer dans le gouvernement de Guillaume Soro formé en juin dernier.²⁵

Le transfèrement de Laurent Gbagbo à La Haye, dans la nuit du 29 au 30 novembre, a accentué le durcissement du parti de l'ancien président. Dans un communiqué rendu public le 30 novembre, le comité central du FPI a décidé de suspendre sa participation « à tout processus de réconciliation ».²⁶ Des alliés du FPI au sein du Congrès national pour la résistance et la démocratie (CNRD)²⁷ qui avaient choisi de ne pas suivre la direction nationale du FPI et de déposer des dossiers de candidatures ont fait machine arrière. Quelques heures après l'annonce du départ de Laurent Gbagbo pour les Pays-Bas, ils ont annoncé leur « re-

cation des mandats d'arrêt émis contre des personnes présumées coupables d'actes criminels commis durant la crise postélectorale. La justice ivoirienne a lancé de tels mandats notamment contre Charles Blé Goudé, Ahoua don Mello, ancien porte-parole du dernier gouvernement Gbagbo, Assoa Adou, Justin Koné Katinan et Philippe Attey, ex-ministre de l'Industrie.

¹⁷ Voir « Le scrutin de la deuxième chance », *Le Monde*, 6 décembre 2011.

¹⁸ La rémunération mensuelle d'un député ivoirien est d'environ 1,4 million de francs CFA (FCFA) brut (2 800 dollars). Entretien de Crisis Group, député, Abidjan, octobre 2011.

¹⁹ Communication électronique de Crisis Group, milicien pro-Gbagbo, octobre 2011.

²⁰ Voir par exemple le site internet du Comité pour la libération de la Côte d'Ivoire (CPLCI).

²¹ Entretien de Crisis Group, responsable du FPI, Abidjan, octobre 2011.

²² Parmi eux, les anciens ministres Assoa Adou, Justin Koné Katinan ou Dosso Charles Rodel.

²³ « Ouattara est le chef de l'Etat, on lui doit du respect », *L'expression*, 15 octobre 2011.

²⁴ Entretien de Crisis Group, membre de la direction du FPI, Abidjan, octobre 2011.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, diplomates et responsables politiques, Abidjan, octobre 2011.

²⁶ « Côte d'Ivoire – CPI : Gbagbo comparait lundi, le FPI rejette toute réconciliation nationale », *Jeune Afrique*, 1^{er} décembre 2011.

²⁷ Le CNRD, créé le 2 mars 2006, est une fédération de 26 partis et d'organisations de la société civile. Soutenant Laurent Gbagbo, il s'était donné pour mission principale « la lutte de résistance pour la libération nationale ».

trait pur et simple » du scrutin.²⁸ La décision de la CPI a valeur de test pour le parti de l'ancien président. A court terme, sa capacité de réaction et de mobilisation contre la détention de ce dernier hors de son pays sera en question. A moyen terme, son aptitude à se reconstruire autour d'un autre dirigeant que son chef historique sera une question de survie politique.

C. LES RECOMPOSITIONS POLITIQUES DE L'APRES-GBAGBO

Avec un FPI hors course, les élections du 11 décembre n'avaient d'autre enjeu que celui de savoir qui du RDR ou du PDCI, les deux grandes formations du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP),²⁹ allait l'emporter. Avec 127 sièges, le RDR, l'emporte nettement sur le PDCI qui obtient 77 sièges. Les mois qui viennent vont mettre à l'épreuve la solidité de l'alliance entre ces deux partis. Celle-ci est importante car elle offre une garantie de stabilité politique dans un pays où les forces de sécurité et le corps social restent profondément divisés. Au niveau local, le RDR et le PDCI ont connu quelques tiraillements durant la campagne. Dans certaines régions, notamment au centre, fief traditionnel du PDCI, le RDR n'a pas fait de cadeaux à son allié en présentant des candidats de poids contre ceux de l'ancien parti unique, prenant le risque de faire ressurgir de vieux antagonismes.³⁰

Le RDR n'a pas intérêt à écraser ou à ignorer le PDCI au lendemain de ces élections. Il doit la victoire de son chef au second tour de l'élection présidentielle de novembre 2010 au bon report des voix obtenues au premier tour par le candidat du PDCI, Henri Konan Bédié. Si le parti présidentiel abuse de sa position dominante, il se mettra à dos une partie du PDCI et sera vite isolé sur la scène politique ivoirienne, d'autant plus que Bédié, dont la carrière politique tire à sa fin, aura de moins en moins de prise sur son parti dans les prochaines années. La perception qu'aura alors du régime Ouattara une large partie de la population ivoirienne sera celle d'un pouvoir nordiste animé d'un esprit de revanche. Un rapprochement entre des membres frustrés du PDCI et des partisans de Gbagbo voulant re-

venir dans le jeu politique sera alors possible, donnant un poids nouveau à une opposition qui pourrait être tentée par un retour à une certaine idée de l'« ivoirité ».

Plus que le rapport de force à l'Assemblée, l'attribution du poste de Premier ministre est une source de division potentiellement très importante entre les deux partis. Bédié a rappelé à plusieurs reprises qu'il était attaché à la promesse présidentielle de lui confier la primature.³¹ Son non-respect représenterait un danger d'éclatement du RHDP, avec pour première conséquence d'affaiblir la position de Ouattara. Le poste de Premier ministre est actuellement occupé par Guillaume Soro qui n'a pas fait connaître ses intentions futures mais se verrait bien rester en place bien après les législatives. Son élection au poste de député sous la bannière du RDR³² laisse espérer qu'il pourrait se retirer de la primature et convoiter le siège de président de l'Assemblée nationale ; ce à quoi Bédié ne serait pas opposé même si son parti est majoritaire au parlement.³³

La suprématie du RHPD posera enfin le problème plus général du cumul d'un pouvoir exécutif fort et d'une Assemblée nationale qui pourrait ressembler à une chambre d'enregistrement. Des réformes institutionnelles fondamentales doivent pourtant être engagées rapidement, à commencer par une refonte de la Constitution et un ré-examen de la loi foncière et de ses modalités d'application. L'engagement du parlement sera essentiel pour mener ce travail à bien, fixer des limites à un pouvoir présidentiel trop fort, et promouvoir des pratiques politiques aux antipodes de la manipulation des identités ethniques et régionales qui a fait le lit de la violence au cours des deux dernières décennies. Le gouvernement et l'Assemblée nationale devront associer l'ensemble des forces vives du pays, notamment les organisations de la société civile et les partis non représentés au parlement, à un dialogue national sur les réformes nécessaires à la consolidation de la paix, au-delà du travail de la Commission vérité, dialogue et réconciliation (CDVR).³⁴

²⁸ « CPI : de petits partis pro-Gbagbo se retirent des législatives ivoiriennes », Agence France-Presse, 29 novembre 2011.

²⁹ Créé en mai 2005, le RHDP réunit les quatre formations politiques suivantes : le Rassemblement des républicains (RDR), le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) et le Mouvement des forces d'avenir (MFA).

³⁰ De la mort de Félix Houphouët-Boigny en décembre 1993 au coup d'Etat de décembre 1999, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié se sont disputé le pouvoir, ce dernier utilisant le thème de l'« ivoirité » pour disqualifier son rival dont la nationalité ivoirienne était présentée comme « douteuse », compte tenu de sa proximité avec le Burkina Faso.

³¹ Interrogé par un hebdomadaire panafricain sur son souhait de voir un futur Premier ministre appartenant au PDCI après les législatives, il a répondu : « C'est ce qui est prévu dans nos accords ». « Henri Konan Bédié : "Gbagbo devra rendre des comptes au peuple ivoirien" », *Jeune Afrique*, 9 octobre 2011.

³² Candidat dans la circonscription de Ferkessedougou, sa région d'origine au Nord de la Côte d'Ivoire, il a été élu avec près de 99 pour cent des voix.

³³ « Ce n'est pas forcément le parti arrivant en tête qui obtiendra la présidence de l'Assemblée ». « Henri Konan Bédié : "Gbagbo devra rendre des comptes au peuple ivoirien" », *Jeune Afrique*, op. cit.

³⁴ Crisis Group avait identifié dans un précédent rapport les questions suivantes comme devant faire l'objet d'un dialogue national pour une sortie durable de la crise : la question foncière ; la question de la vérité et de la justice pour les atrocités commises

Pour les besoins de la réconciliation autant que pour un exercice démocratique sain, il est nécessaire qu'un FPI rénové puisse revenir rapidement dans le jeu politique et jouer un rôle de contre-pouvoir. Ce retour est possible à l'occasion des prochaines consultations régionales et municipales prévues en 2012. Plusieurs mesures doivent être prises dans ce sens. La première dépend de la volonté du FPI de participer à la vie démocratique et de se détacher de la frange sectaire des exilés, qui n'ont d'autre projet politique que la violence verbale ou physique. Les autorités ghanéennes peuvent aider leur voisin ivoirien dans son effort de stabilisation en faisant pression sur eux afin qu'ils cessent de tenir des propos de nature à ralentir le processus de normalisation en Côte d'Ivoire. Le Ghana doit en outre exécuter les mandats d'arrêt internationaux lancés par Abidjan contre les éléments les plus fervents de cette mouvance. L'Union européenne (UE) doit reconduire les sanctions financières prises à l'encontre de l'entourage de Laurent Gbagbo afin qu'il reste dans l'impossibilité de financer des actions de déstabilisation contre le gouvernement.

Le régime du président Ouattara doit poursuivre le dialogue avec toutes les forces politiques et particulièrement avec le FPI. Il doit laisser ses partisans s'exprimer et ne pas profiter de sa domination actuelle pour réprimer abusivement la presse proche de Laurent Gbagbo comme ce fut le cas à la fin du mois de novembre.³⁵ Les questions du renouvellement de la Commission électorale indépendante (CEI), de la liste électorale, des garanties d'accès équitable aux médias audiovisuels publics à tous les camps, et de la libération des cadres pro-Gbagbo qui n'ont pas commis de crimes graves devront être mises sur la table dans les semaines et mois à venir. Guillaume Soro ne devrait pas chercher à se maintenir à tout prix aux postes de Premier ministre et de ministre de la Défense.

pendant la crise, en réponse aux attentes des victimes et dans une optique de prévention de nouvelles violences ; le problème de la concentration du pouvoir ; le dossier de la corruption et de la gouvernance ; la question de l'éducation nationale et des ravages de la culture de la violence en milieu scolaire et universitaire sur les jeunes générations ; le rapport de la Côte d'Ivoire avec ses voisins immédiats et avec la région ouest-africaine ; la question de la gestion de l'héritage historique du pays en matière d'immigration et de métissage ; et la redéfinition de nouveaux rapports entre la Côte d'Ivoire et la France. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°127, *Côte d'Ivoire : faut-il croire à l'accord de Ouagadougou ?*, 27 juin 2007.

³⁵ Le jeudi 24 novembre, sur instruction du procureur de la République, trois journalistes du quotidien *Notre Voie* ont été convoqués à la police criminelle puis gardés à vue pendant cinq jours, inculpés, placés sous mandat de dépôt et emprisonnés. Ils n'ont été libérés que le 6 décembre. La publication de deux articles leur était reprochée : l'un relatif à une information sur une quarantaine de véhicules de luxe qu'aurait acquise la présidence ivoirienne ; l'autre reprenant des rumeurs sur la dévaluation du franc CFA.

Enfin, la communauté internationale, très favorable à Alassane Ouattara, doit garder un œil critique sur son action et sur les éventuels abus de pouvoir que pourrait générer la maîtrise totale des institutions étatiques. L'époque actuelle et les mutations de la société ivoirienne ne sont plus propices à la remise en selle d'un modèle de gestion politique de type « houphouétiste » qui a d'abord apporté la prospérité à la Côte d'Ivoire avant de faire le lit d'une longue crise politique, économique, sociale et sociétale.

III. UNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE PROMETTEUSE

Les premiers mois d'Alassane Ouattara au pouvoir ont permis à la Côte d'Ivoire de rendre plus stable un pays qui était au bord d'une guerre civile généralisée. Le président a été investi dans sa fonction le 21 mai 2011 et un nouveau gouvernement a été annoncé le 1^{er} juin 2011. Depuis lors, le pays a enregistré des progrès dans plusieurs domaines. Le sentiment d'une amélioration notable de la gouvernance et d'une meilleure gestion de l'économie et des deniers publics est largement partagé. La nouvelle administration renvoie le plus souvent une image relative de compétence et de dynamisme qui contraste avec la désinvolture du régime précédent. Les décisions sont mises en œuvre, et très fréquemment, ce qui est annoncé est réalisé, à l'exception des engagements dans les domaines sensibles et cruciaux liés à la sécurité.

Il est encore très difficile de mesurer l'impact de plusieurs programmes ambitieux lancés depuis quelques mois dans le domaine économique.³⁶ De même, les effets des réformes comme celle de la filière cacao³⁷ ou du secteur pétrolier ne seront quantifiables que dans quelques années. Mais certaines actions ont déjà un effet immédiat et visible. Sous l'impulsion du ministère de l'Environnement et de la Salubrité urbaine, le visage de la capitale économique a changé en quelques mois. Les ordures ont disparu de nombreux axes et carrefours d'Abidjan. Un travail similaire a

³⁶ Dans un discours prononcé le 11 octobre 2011, le président Alassane Ouattara a évoqué quelques-uns de ces grands chantiers. Il s'agit du Programme présidentiel d'urgence qui concerne les secteurs de l'eau, de l'électricité, de la santé avec la gratuité des soins mais aussi le démarrage de grands travaux comme la construction du pont Henri Konan Bédié à Abidjan ou de l'autoroute Abidjan-Bassam. Le gouvernement a par ailleurs lancé un programme de recensement des fonctionnaires et ouvert 56 centres affectés à cet effet.

³⁷ Le gouvernement ivoirien a annoncé, le mercredi 2 novembre 2011, la création d'un organe public de gestion de la filière du cacao et le retour à un système de prix garanti afin de sécuriser les revenus des producteurs par la mise en place d'un prix d'achat minimum. Cette réforme met un terme à la libéralisation du secteur adoptée en 1999.

été engagé à Yamoussoukro avec des résultats positifs.³⁸ Sur ce point précis, l'actuelle administration a réalisé, en un seul semestre, ce que l'ancienne n'avait pas réussi à faire en une décennie.

Le trafic routier, encore entravé en mai dernier, a été fluidifié. De nombreux barrages ont été progressivement levés à l'entrée et à la sortie des grandes villes et sur les principaux axes du pays. Les barrages nocturnes n'existent plus à Abidjan et plusieurs axes routiers ont été rénovés ou rouverts à la circulation.³⁹ Dans l'ensemble du pays, plusieurs axes routiers font l'objet de travaux de rénovation ou d'entretien spectaculaires. Des appels d'offres ont été lancés pour réhabiliter plusieurs voies de communication terrestre importantes.⁴⁰

Bien qu'encore timide, le retour de l'administration en zone Centre, Nord, Ouest (CNO), occupée depuis 2002 par l'ex-rébellion, est enclenché, de même que le rétablissement de l'unicité des caisses fiscales qui, sans être achevé, est en route.⁴¹ A Bouaké, les FN ont abandonné plusieurs centres très symboliques de perception de taxes, notamment à l'entrée du corridor sud et au marché de gros.⁴² A la frontière du Burkina Faso, la douane a fait son retour après huit ans d'absence. L'école a repris sur l'ensemble du territoire avec la tenue effective des examens du second cycle mais les universités d'Abidjan restent pour le moment fermées. Des policiers et des gendarmes réapparaissent un peu partout dans le pays. Ce retour connaît encore des ratés comme à Bouna où, mi-octobre, ces forces de sécurité officiellement réinstallées deux semaines auparavant n'avaient pas pu prendre leurs fonctions faute de logements décents.⁴³

Le régime du président Ouattara continue de bénéficier du soutien constant de la communauté internationale. Une aide financière significative a été attribuée au pays juste

après la fin de la crise postélectorale.⁴⁴ La disposition bienveillante des bailleurs est toujours de mise avec de nouvelles promesses de prêt et d'annulation de dette,⁴⁵ encouragée par les signes de rupture dans la gouvernance sous l'impulsion d'un président qui a toujours misé avant tout sur ses compétences en matière économique. Les progrès enregistrés ont aussi suscité un retour, même s'il est encore timide, de l'investissement privé. Début novembre, le groupe agro-industriel américain Cargill a par exemple décidé d'investir 1,5 milliard de FCFA (3,055 millions de dollars) pour l'amélioration et le renouvellement des plantations de cacao,⁴⁶ un impératif pour le premier producteur mondial de fèves.

Mais ces signaux économiques prometteurs, dont il faut espérer qu'ils se traduiront bientôt en créations importantes d'emplois pour occuper une jeunesse sacrifiée depuis deux décennies, ne sont pas suffisants pour garantir une stabilité durable. La Côte d'Ivoire est certes aujourd'hui un pays mieux administré qui affiche des ambitions de croissance économique forte et entend redevenir la locomotive de l'Afrique de l'Ouest francophone. Mais c'est aussi un pays divisé et fragile qui entame avec peine le long et difficile chemin de la réconciliation. Aucune des lignes de fractures politiques, régionales ou ethniques entremêlées qui ont été à l'origine du conflit postélectoral et de la longue crise, n'a été effacée. Celles-ci demeurent et avec elle la faiblesse d'un appareil de sécurité dont les déséquilibres et les divisions constituent la plus grave menace pour la paix.

IV. LE CASSE-TETE DE LA SECURITE

A. DIVISIONS, DESOBEISSANCE, CRIMINALISATION

La mise en place des préalables à la réforme du secteur de la sécurité reste le problème majeur du pays. Très peu de progrès ont été enregistrés dans ce domaine. Un semestre après l'investiture d'Alassane Ouattara, l'armée, la police

³⁸ Observation de Crisis Group, Yamoussoukro, 15 octobre 2011.

³⁹ C'est notamment le cas dans le quartier d'Adjamé où la route qui longe le marché a été dégagée et où il est désormais possible de circuler en voiture. Observation de Crisis Group, octobre 2011.

⁴⁰ Un appel d'offres a été lancé pour la construction d'un pont à la sortie de la ville de Bouaflé ainsi que pour la remise à niveau de la route qui traverse cette ville.

⁴¹ Dans son dernier rapport, le groupe d'experts des Nations unies notait que « 45 douaniers » sont revenus à la frontière de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso mais qu'ils doivent encore travailler avec « des hommes armés non identifiés ». « Report of the Group of Experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 14 of Security Council resolution 1980 », 17 octobre 2011.

⁴² Entretien de Crisis Group, opérateurs économiques, Bouaké, 16 octobre 2011.

⁴³ « Gendarmes et policiers cherchent maisons », *Nord-Sud*, 12 octobre 2011.

⁴⁴ Voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, op. cit., p. 15.

⁴⁵ Le 4 novembre 2011, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un prêt de 616 millions de dollars. Le 15 novembre, les créanciers du club de Paris ont décidé d'une réduction de 78 pour cent du service de la dette de la Côte d'Ivoire. Voir « Feu vert du FMI à un prêt de 616 millions de dollars à la Côte d'Ivoire », Agence France-Presse, 4 novembre 2011 et « La Côte d'Ivoire et le club de Paris concluent un accord de réduction de dette », Agence France-Presse, 15 novembre 2011.

⁴⁶ « Le groupe Cargill va investir 1,5 milliards de FCFA pour améliorer le verger ivoirien », Agence ivoirienne de presse, 11 novembre 2011.

et la gendarmerie sont toujours confrontées à d'inquiétantes divisions, à un déficit de moyens et à un profond déséquilibre hiérarchique. Les principales menaces sécuritaires qui pèsent sur le régime actuel ne proviennent plus des pro-Gbagbo, qui ne disposent pas des moyens militaires nécessaires à un coup de force, mais de l'appareil de sécurité issu du conflit postélectoral. Le président n'a qu'un très faible contrôle sur une armée dont il est formellement le chef suprême. Il dépend largement pour sa sécurité de l'ancienne rébellion des FN qui l'a aidé à accéder au pouvoir et revendique de ce fait une place considérable dans la nouvelle armée ivoirienne. L'état actuel de l'appareil de défense et de sécurité implique, pour son régime et pour le pays, une série de menaces à court terme mais aussi à moyen terme.

La crise postélectorale a conduit à la constitution d'une nouvelle armée baptisée Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Celle-ci est la réunion de deux groupes distincts : des éléments appartenant aux Forces armées des forces nouvelles (FAFN), la branche armée de l'ancienne rébellion et des éléments issus des anciennes Forces de défense et de sécurité (FDS) de l'ère Gbagbo.⁴⁷ Mais ces deux corps peinent à s'intégrer. Ils cohabitent sans former une structure unifiée. Cette absence de cohésion peut à tout moment dérapier et générer des affrontements violents, comme ceux qui ont eu lieu au camp d'Agban le 15 octobre dernier et qui ont opposé des gendarmes censés appartenir au même corps.⁴⁸ Elle est aussi une entrave à l'accomplissement du travail quotidien des forces de sécurité.

Dans la ville de Duékoué, dans la région du Moyen-Cavally, par exemple, les gendarmes et les policiers qui sont revenus au mois de septembre n'ont toujours pas le droit de porter des armes et ne peuvent donc participer que partiellement à la sécurisation de cette localité. Sur place, le commandement des FRCI, exclusivement composé d'officiers issus des FN, tolère que gendarmes et policiers soient armés uniquement pour les besoins des patrouilles ou d'opérations communes. Les armes restent sous le contrôle du commandement FN et leur sont seu-

lement prêtées dans le cadre de missions spécifiques puis reprises une fois celles-ci terminées.⁴⁹ Ce schéma est sensiblement le même dans toute la région conflictuelle du Moyen-Cavally. A Toulépleu, une autre ville importante de la région, gendarmes et policiers sont aussi désarmés.⁵⁰

La hiérarchie militaire n'est pas toujours respectée au sein d'un appareil de sécurité qui est traversé par plusieurs chaînes de commandement. Les hommes issus des FN gardent l'ascendant sur les éléments issus des anciennes forces régulières. Les chefs militaires de la rébellion, dont certains ont été élevés à de hauts grades,⁵¹ ont gardé autour d'eux leurs hommes les plus fidèles et les plus aguerris.⁵² Ces derniers n'ont toujours pas été ventilés dans d'autres unités des FRCI et constituent des entités autonomes qui se soustraient à la hiérarchie classique. Les hommes qui sont attachés au service des anciens commandants de zone refusent fréquemment de saluer ou d'obéir aux ordres de hauts gradés, qui appartenaient aux FDS avant la crise postélectorale.⁵³

Cette absence de rigueur hiérarchique a fait naître un profond et dangereux sentiment de frustration chez des officiers supérieurs issus des FDS, qui peinent à s'intégrer dans le nouvel ensemble FRCI. Certains d'entre eux ont pourtant rejoint Alassane Ouattara à l'Hôtel du Golf avant le dénouement d'avril 2011 et ont d'autant plus de mal à accepter leur mise à l'écart.⁵⁴ Ils ont l'impression d'être oubliés ou marginalisés dans la nouvelle armée. Certains d'entre eux n'ont pas de bureau à l'état-major.⁵⁵ Leur avis n'est pas toujours pris en compte dans les réformes en cours. Ils déplorent que les unités qu'ils commandaient ne soient pas reconstituées, que l'occupation de locaux militaires par des anciens rebelles se poursuive ou encore le

⁴⁷ Voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, op. cit., p. 3.

⁴⁸ Dans la nuit du 14 au 15 octobre 2011, le camp de gendarmerie d'Agban, situé à Abidjan, a été le théâtre de combats violents entre gendarmes. Ces combats se sont déroulés à l'intérieur du camp et auraient, selon les témoins, duré entre trente minutes et une heure. Suite à cet incident, vingt gendarmes ont été arrêtés le 24 octobre et interrogés. Ils sont en majorité issus du groupe d'escadron blindé (GEB). Des membres de cette unité sont restés fidèles au commandant Jean-Noël Abéhi, ancien responsable du GEB et proche du président Gbagbo. Environ 150 éléments appartenant à ce groupe ont par la suite été mutés à l'intérieur du pays. Communication téléphonique de Crisis Group, militaire ivoirien, 15 novembre 2011.

⁴⁹ Entretiens de Crisis Group, responsables politiques et administratifs locaux, Duékoué, Guiglo, octobre 2011.

⁵⁰ Entretien de Crisis Group, responsable de l'Onuci, Abidjan, 11 octobre 2011.

⁵¹ Issiaka Ouattara, dit « Wattao », commandant de la zone de Séguéla, a été nommé commandant en second de la garde républicaine. Chérif Ousmane, qui commandait la zone de Bouaké, est aujourd'hui commandant en second du Groupe de sécurité de la présidence de la République. Auparavant commandant de la zone de Korhogo, Martin Fofié Kouakou est devenu commandant de la Compagnie territoriale de cette ville. Losseni Fofana, précédemment commandant de la zone de Man, a été nommé vice-commandant des Forces spéciales, corps d'élite de la nouvelle armée dont la mission demeure particulièrement floue.

⁵² Entretiens de Crisis Group, responsables militaires ivoiriens, Abidjan, octobre 2011.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Observation de Crisis Group à l'état-major des armées, Abidjan, octobre 2011.

manque de discipline de jeunes éléments se réclamant des FRCI avec lesquels ils entrent parfois en conflit.⁵⁶

A ce jour, la question du nombre d'hommes qui composent les FRCI n'a toujours pas de réponse précise, pas plus que cette interrogation : qui appartient aux forces républicaines ? Une masse d'hommes armés gravite toujours autour des FRCI sans que personne ne sache s'ils en font ou non partie. L'intégration de 9 000 membres des FN,⁵⁷ prévue par l'Accord politique de Ouagadougou (APO), n'a pas encore eu lieu, et il est donc très difficile de savoir qui, parmi eux, appartient ou non à la nouvelle armée.⁵⁸ A cela s'ajoute une grande inconnue : celle du nombre et de l'identité des « volontaires » et autres combattants civils « associés au conflit » qui ont rejoint les FRCI pendant ou juste après l'offensive des mois de mars et avril 2011.⁵⁹ Leur nombre reste très flou.⁶⁰

Toujours armés, ils sont au centre du problème de la criminalisation des forces de sécurité ou des éléments qui leur sont apparentés. Une grande majorité de ces volontaires ne reçoit aucune rémunération et s'adonne à un bandi-

tisme de survie.⁶¹ Le démantèlement des barrages dans les grandes villes et sur les principaux axes routiers est une réalité. Mais, loin des regards, dans les zones rurales et dans certains quartiers périphériques d'Abidjan comme Abobo,⁶² le racket des populations reste une pratique quotidienne, ce qui a pour effet de creuser le déficit de confiance qui existe depuis des années entre les « corps habillés » et les civils.

Cette criminalisation est encouragée par un accès aisé à des armes de guerre. Le désarmement est lent et s'effectue au mieux au compte-gouttes. Les carences de l'appareil de sécurité font en sorte qu'il est toujours possible pour certains individus de porter des armes en public alors qu'ils n'en ont pas le droit. Les opérations de désarmement menées par l'Onuci ont permis la récupération d'une infime partie du stock d'armes qui a été déversé sur la Côte d'Ivoire durant la crise postélectorale.⁶³ La mission onusienne bute sur la mauvaise volonté de ceux qui détiennent encore des armes. Les tensions politiques et ethniques qui subsistent dans le pays encouragent leurs propriétaires à les conserver afin de se rassurer, surtout dans l'Ouest. Son travail est aussi contrarié par un manque de moyens.⁶⁴

Beaucoup moins nombreux, d'autres éléments des FRCI se livrent à des activités délictueuses à plus grande échelle, dans un cadre plus structuré contrôlé par d'anciens chefs militaires des FN qui tentent de perpétuer le système mafieux qui a fait leur fortune en zone CNO. Issiaka Ouattara, alias Wattao, et ses hommes sont considérés comme les principaux responsables de ce brigandage. Promu au grade de commandant adjoint de la garde républicaine, Issiaka Ouattara rejette ces accusations mais les témoignages qui l'incriminent sont multiples et concordants.⁶⁵ Ce système

⁵⁶ Un officier supérieur de l'armée a ainsi raconté à Crisis Group l'altercation tendue avec deux jeunes se présentant à lui comme membres des FRCI et qui tentaient de le racketter dans un quartier périphérique d'Abidjan. Entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Abidjan, octobre 2011.

⁵⁷ L'annexe IV de l'APO prévoit l'incorporation de 9 000 hommes issus des FN dans les forces de sécurité ivoiriennes : 5 000 doivent rejoindre l'armée et 4 000 la police et la gendarmerie.

⁵⁸ Rappelons que l'effectif exact des Forces armées des forces nouvelles n'a jamais été précisé par les responsables militaires de la rébellion. Il varie selon les sources et les époques de 10 000 à 30 000 hommes.

⁵⁹ Des centaines de jeunes se sont portés volontaires pour accompagner l'offensive victorieuse des FRCI sur Abidjan en mars et avril 2011. D'autres ont rejoint les FRCI après le 11 avril 2011 et l'arrestation de Laurent Gbagbo. Ils sont surnommés par la population les « cessez-le-feu » ou les « to mon nan » qui signifie « le repas est prêt » en langue malinké. Ces volontaires de la dernière heure, souvent issus du prolétariat du secteur des transports privés urbains, très favorables à Alassane Ouattara, n'ont pas participé directement à l'attaque d'Abidjan mais se sont procuré des armes durant la période confuse qui a suivi la fin du conflit. De nombreux repris de justice, qui se sont évadés à l'occasion de l'ouverture des portes de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca) le 31 mars 2011 gravitent aussi autour des FRCI. La Maca comptait plus de 5 000 prisonniers. Enfin, dans les quartiers périphériques d'Abobo et d'Anyama, des anciens membres du commando invisible, cette armée clandestine à la composition toujours très obscure qui a été la première à défier militairement Laurent Gbagbo, continuent de porter des armes sur la voie publique. Entretien de Crisis Group, militaires, universitaire, responsables politiques, Abidjan, octobre 2011.

⁶⁰ Les autorités ivoiriennes les estiment à 30 000. Voir « En Côte d'Ivoire le gouvernement réfléchit sur la réinsertion des anciens combattants », Xinhua, 11 novembre 2011.

⁶¹ Entretien de Crisis Group, universitaire, Abidjan, 8 octobre 2011.

⁶² Entretien de Crisis Group, universitaire, responsables politiques et militaires, responsables d'ONG, Abidjan, Bouaké, Duékoué, octobre 2011.

⁶³ Entretien de Crisis Group, responsable militaire international, Abidjan, octobre 2011.

⁶⁴ L'Onuci connaît en particulier des problèmes liés au stockage des armes et des munitions récupérées. Certains bataillons sont parfois réticents à l'idée d'abriter dans leurs casernes des engins non explosés à la fiabilité douteuse. Entretien de Crisis Group, diplomate, Abidjan, octobre 2011.

⁶⁵ Au cours d'une dizaine d'entretiens de Crisis Group menés en octobre 2011 à Abidjan avec des responsables ivoiriens du monde politique, militaire et économique et avec plusieurs responsables de la communauté internationale, Issiaka Ouattara a été présenté comme l'acteur principal du système de racket qui perdure dans la capitale économique. Son nom apparaît régulièrement dans la presse locale et internationale relatant les activités illicites de l'ex-rébellion. Voir : « Cité dans plusieurs affaires – Wattao dans le viseur de Ouattara et Soro – L'ex-chef de guerre déjà mis en garde », *L'Inter*, 5 octobre 2011 ; « Côte d'Ivoire :

progressivement instauré après la tentative de coup d'Etat de septembre 2002 confère à plusieurs chefs rebelles un énorme pouvoir économique, qu'ils ne veulent pas perdre parce qu'il garantit leur pouvoir militaire. Les dizaines de millions de francs CFA que certains ex « comzones » continuent de gagner mensuellement leur permettent d'entretenir des milices personnelles et de résister aux pressions du gouvernement afin qu'ils rentrent dans le rang.⁶⁶

Ainsi dans la capitale économique, des sociétés étrangères sont soumises au racket d'éléments se réclamant des FRCI.⁶⁷ Des particuliers sont obligés de payer pour la protection de leurs magasins ou de leurs domiciles.⁶⁸ Ce racket s'effectue souvent avec un alibi politique : ses auteurs mettent en avant l'appartenance de leur victime au camp de Laurent Gbagbo pour justifier leurs agissements. Les vols de voitures sont toujours nombreux à Abidjan. Une partie de ces vols alimente un trafic international de véhicules de luxe qui a pour relais principal la ville de Bouaké et passe ensuite par le Mali et le Burkina Faso.⁶⁹ La capitale économique ivoirienne n'est pas le seul lieu où de telles pratiques ont toujours cours.⁷⁰

à Bobi, on exploite le diamant malgré l'embargo de l'ONU, Agence France-Presse, 24 décembre 2009.

⁶⁶ Au cours de la saison agricole 2009-2010, les gains réalisés par Issiaka Ouattara et Losseni Fofana grâce au trafic de cacao ont été estimés à 11 millions de dollars par les experts des Nations unies. Voir « Final report of the Group of Experts submitted in accordance with paragraph 12 of Security Council resolution 1893 (2009) », 27 avril 2011, p. 37. En plus des matières premières comme le café, le diamant, le bois, le coton, les commandants de zone ont organisé un système de taxes routières dont les gains annuels se comptaient en dizaine de millions de dollars. « Ivory Coast checkpoint bribes cost \$300 », BBC, 4 mai 2010. Les commandants de zone ont aussi détourné l'ensemble des taxes municipales des villes qu'ils contrôlaient et même, comme à Korhogo, racketté les pharmacies qui devaient verser au commandant de zone local une somme mensuelle de 500 000 FCFA (990 dollars). Entretien de Crisis Group, pharmacien, Abidjan, février 2010.

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, diplomates, Abidjan, octobre 2011.

⁶⁸ Entretien de Crisis Group, opérateurs économiques, responsable politique, Abidjan, octobre 2011.

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, opérateurs économiques et responsables d'ONG, Abidjan, Bouaké, octobre 2011.

⁷⁰ Dans les régions de l'intérieur, des membres des FRCI continuent aussi à poser des problèmes en occupant illégalement des plantations ou en continuant de percevoir de très lourdes taxes sur les chargements de matières premières. Entretien de Crisis Group, opérateur économique, Abidjan, octobre 2010. Dans leur dernier rapport, les experts des Nations unies notent qu'au début du mois de septembre 2011 dans l'ancienne zone CNO, « Les barrages mobiles ont été multipliés, des hommes en uniformes y collectent toujours des taxes au nom des commandants de zones et de la centrale, même si celle-ci a été officiellement démantelée ». « Report of the Group of Experts on Côte d'Ivoire », op. cit.

Dans la région Ouest, un autre groupe gravitant autour des FRCI pose problème. Les chasseurs traditionnels « dozos » ajoutent en effet aux tensions ethniques et foncières caractéristiques de cette partie du pays. Leur présence est à ce point problématique, en particulier dans l'Ouest forestier, car ils jouent un rôle de supplétifs des FN depuis le début de la guerre.⁷¹ Jusqu'à la crise postélectorale, ils sont néanmoins restés dans leur région d'origine du Nord et demeuraient discrets à l'Ouest où leur nombre était limité.⁷² Mais, à la faveur du conflit qui a suivi la présidentielle, des Dozos sont descendus en masse du nord vers l'ouest du pays, accompagnant l'offensive des FRCI. Ils se sont rendus coupables d'exactions contre les populations locales, et figurent parmi les principaux suspects du massacre de Duékoué.⁷³

Depuis, ils se sont installés dans l'Ouest où ils agissent en territoire conquis en accaparant et en exploitant des terres qui ne leur appartiennent pas.⁷⁴ Ils inspirent de la peur aux populations autochtones guéré pour plusieurs raisons, qui tiennent à leurs pouvoirs mystiques supposés, au fait qu'ils sont ostensiblement armés et à leur rôle présumé dans les massacres de Duékoué. Cette peur est génératrice d'extrême tension. Au mois de novembre, les Dozos ont été impliqués dans au moins deux incidents violents à caractère ethnique.⁷⁵

⁷¹ Une unité de 1 500 Dozos, dénommée « guerriers de la lumière » et dirigée par le chef Mamadou Bamba, a combattu aux côtés des FN au début de la rébellion armée. Cette unité était à l'époque cantonnée à Bouaké où Crisis Group avait pu s'entretenir avec ses responsables. Plus généralement, les Dozos ont été affectés en nombre sur les dizaines de barrages routiers villageois qui avaient alors été édifiés en zone rebelle.

⁷² Les populations originaires du Nord et de pays voisins de la Côte d'Ivoire ont recouru aux services de Dozos pour assurer leur sécurité à Duékoué. Entretien de Crisis Group, responsables d'ONG et représentants communautaires, Duékoué, février 2010.

⁷³ Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante chargée d'enquêter sur les faits et circonstances entourant les allégations de graves violations des droits de l'homme perpétrées en Côte d'Ivoire à la suite de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, Conseil des droits de l'Homme, Nation unies, 8 juin 2011, p. 8.

⁷⁴ Selon un chef traditionnel de la région interrogé par un quotidien abidjanais : « Les Dozos sont dans les champs avec leurs armes, ils exploitent nos plantations sans que nous n'ayons à redire ». Voir « Le feu couve à nouveau à l'Ouest, Dozos et populations au bord de l'affrontement », *L'Inter*, 18 novembre 2011.

⁷⁵ Fin octobre 2011, des rixes ont opposé des habitants de deux villages de la région de Daloa et de Divo. Le 10 novembre 2011, des affrontements ont éclaté dans la région de Sinfra entre des Dozos et la population gouro faisant un mort et dix blessés. « Deux morts dans de violents affrontements à l'Ouest », Agence France-Presse, 3 novembre 2011 et « Bazré : Gouro et

Les milices anciennement pro-gouvernementales (pro-Gbagbo) qui furent pendant des années les principaux acteurs de la violence dans toute la région occidentale sont quant à elles une menace paradoxale. Eparpillées et surveillées, il leur est très difficile d'agir. Mais elles n'ont pas été désarmées et des éléments de l'appareil milicien se cachent toujours dans les camps de réfugiés ivoiriens ou du côté libérien de la frontière.⁷⁶ Plus que la stabilité du régime d'Alassane Ouattara, ces milices restent une menace pour la population comme l'a montré le massacre de Ziriglo qui a fait 23 morts le 15 septembre dernier.⁷⁷

B. UNE REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE MAL PARTIE ?

Le Premier ministre et ministre de la Défense Guillaume Soro a la lourde responsabilité de poser les bases de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité (RSS). Un groupe de travail rattaché à son cabinet de Premier ministre l'aide à réaliser cette importante mission. Mais le résultat de son action reste pour le moment limité. Jusqu'à présent, il existe une liste de problèmes à régler mais aucun plan clair de réforme.⁷⁸ Aucun traitement global du recensement, du désarmement et de l'encasernement des anciens combattants n'a encore démarré. La mise en œuvre de la RSS achoppe pour le moment sur deux points principaux.

Tout d'abord, de nombreux observateurs soulignent le manque d'efficacité et d'expertise militaire des équipes mises en place pour piloter cette réforme. Pour plusieurs partenaires de la communauté internationale, il est très difficile de trouver un interlocuteur unique au sein des nombreuses structures, souvent concurrentes, qui sont censées gérer le désarmement et la réinsertion des combattants.⁷⁹

Dozos s'affrontent : un mort et onze blessés par balles », *Le nouveau réveil*, 11 novembre 2011.

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, responsable administratif local, Duékoué, octobre 2011.

⁷⁷ Dans la nuit du 15 septembre 2011, à Ziriglo, un village frontalier du Liberia, un commando armé venu de ce pays, composé d'au moins une quinzaine d'éléments, a perpétré une attaque très meurtrière, tuant 23 personnes et en blessant plus d'une dizaine. La composition exacte de ce commando est inconnue, mais selon plusieurs témoignages recueillis par la presse locale, il était formé d'anciens miliciens pro-Gbagbo et de Libériens. Les victimes étaient principalement des villageois mais aussi un élément des FRCI, qui était positionné à un barrage à l'entrée du village. « Venu du Liberia : un commando attaque l'Ouest », *Soir Info*, 17 septembre 2011.

⁷⁸ Entretien de Crisis Group, diplomate, Bruxelles, octobre 2011.

⁷⁹ Parmi les structures étatiques qui interviennent dans la réinsertion des ex-combattants et des « associés au conflit », la principale est le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire (PNRCC). Fondé par l'accord de Ouagadougou, le PNRCC a pour mission principale de réinsérer socialement et de réintégrer économiquement les ex-combattants

De plus, certains responsables de ces structures n'ont pas la confiance des bailleurs de fonds, du fait de leur manque d'expérience ou de leur gestion hasardeuse de dossiers passés. Ces derniers hésitent par conséquent à débloquer des fonds.⁸⁰

Ensuite, la position de Guillaume Soro comme maître d'œuvre de la réforme de l'appareil de sécurité est marquée par l'ambiguïté. Son rôle empiète sur le statut de chef suprême des armées du président Ouattara qui semble, du moins publiquement, se mettre largement en retrait du dossier de la sécurité. A la tête des FN depuis huit ans, Guillaume Soro est certes très bien placé pour démanteler l'ancienne rébellion armée puis inclure ses éléments sélectionnés dans la nouvelle armée. Mais il est aussi « juge et partie » et donc susceptible de manquer de distance face à ses anciens compagnons.

L'une des difficultés, à moyen terme, de la réforme réside justement dans la toute-puissance des commandants de zone qui brouillent les hiérarchies et s'opposent à une remise en ordre des différentes composantes de l'appareil de sécurité. Sans une chaîne de commandement unique et verticale, il est difficile d'appliquer sur le terrain les décisions adoptées dans les bureaux ministériels ou à l'état-major. Ainsi le chef d'état-major des armées, censé représenter l'autorité supérieure de l'armée, n'a qu'un pouvoir relatif dont le symbole est la poursuite de l'occupation de la résidence habituelle attribuée au titulaire de cette fonction par le commandant Chérif Ousmane.⁸¹ Le travail du ministère de l'Intérieur et sa volonté de redonner à la police et à la gendarmerie leur place n'aura qu'un effet limité sur le terrain si les commandants de zone et leurs hommes continuent à se substituer aux gendarmes et policiers.

Enfin, la volonté manifestée par l'un des proches du Premier ministre d'inclure plus de 2 000 « volontaires » dans

démobilisés. L'Agence nationale de la réinsertion et de la reconstruction (ANARREC) participe aussi à la politique générale de réinsertion en exécutant des projets définis par le Secrétariat national à la reconstruction et à la réinsertion (SNRR). Plusieurs ONG apportent un soutien important à ce travail, comme par exemple Care, qui agit sur le terrain à travers le Projet d'assistance post-conflit (PAPC). A l'occasion d'un atelier qui s'est tenu à Grand Bassam le 3 novembre 2011, le ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, Gilbert Koné, a estimé que la coordination de ces structures n'est pas encore « optimale » et a plaidé pour la mise en place d'une structure unique de coordination. Voir « Réinsertion des ex-combattants : une structure unique pour gérer le processus », *L'Expression*, 4 novembre 2011.

⁸⁰ Entretien de Crisis Group, diplomate, Abidjan, 13 octobre 2011.

⁸¹ Entretien de Crisis Group, responsable militaire ivoirien, Abidjan, octobre 2011.

la nouvelle armée,⁸² en plus des 9 000 membres des FN prévus par l'APO, pose à plus long terme la question de l'équilibre ethnique des FRCI et celle du format désirable des forces armées et des coûts induits pour l'Etat.⁸³ Cette question est aussi soulevée par la création d'une force spéciale qui est en cours de constitution⁸⁴ et dont le commandement et les hommes sont en priorité recrutés parmi les FAFN.⁸⁵

L'histoire de l'armée ivoirienne a pour fil conducteur la volonté des différents responsables de l'Etat qui se sont succédé au pouvoir de constituer au cœur de l'appareil de sécurité un noyau de fidèles afin de garantir la pérennité de leur régime et de servir leurs seuls intérêts.⁸⁶ S'ils ne sont pas abandonnés, les choix opérés au cours des derniers mois, en particulier l'intégration au forceps de 2 000 volontaires, pourrait donner des arguments à ceux qui accusent le Premier ministre de vouloir recopier ce modèle, et de se constituer une armée dans l'armée mobilisable en temps utile. Si tel était le cas, il gâcherait une chance unique qui est donnée à la Côte d'Ivoire de reconstituer des forces de défense et de sécurité républicaines et unifiées, la condition première d'une stabilité durable.

C. FAIRE DE LA SECURITE UNE PRIORITE PRESIDENTIELLE

⁸² Lors d'un atelier de réflexion sur la nouvelle armée qui s'est tenu au mois de juin 2011, le ministre délégué à la Défense, Koffi Koffi Paul, a annoncé son intention d'incorporer 2 300 volontaires dans les FRCI. « Défense nationale : 2 300 volontaires et 8 700 FAFN vont intégrer l'armée », *L'Inter*, 25 juin 2011.

⁸³ Voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, op. cit., p. 5.

⁸⁴ Le président Ouattara a signé le 4 août dernier un communiqué portant création d'une nouvelle unité nommée Forces spéciales. Cette unité doit remplacer le Commandement des opérations spéciales (CECOS) créé par Laurent Gbagbo et dissous en mai 2011. Plusieurs chefs de l'ex-rébellion dont les commandants de zone Morou Ouattara, Dramane Traoré, Losseni Fofana, Gaoussou Koné et Zacharia Koné ont été nommés à des postes d'officiers supérieurs au sein de cette unité. Communication téléphonique de Crisis Group, novembre 2011.

⁸⁵ Entretien de Crisis Group, cadre militaire des FN, Abidjan, octobre 2011.

⁸⁶ Félix Houphouët-Boigny, en plus du parapluie que lui offrait à l'époque l'armée française, s'appuyait sur une garde républicaine fortement ethnicisée, qui lors des parades militaires chantait en langue baoulé. Henri Konan Bédié a favorisé la gendarmerie et a créé la Brigade anti-émeute (BAE) pour consolider son pouvoir. Le général Robert Guei s'est appuyé sur des milices, comme Cosa Nostra, constituées autour de sous-officiers charismatiques et violents. Laurent Gbagbo a créé le CECOS, unité chargée de la répression du grand banditisme. Bien équipée et très entraînée, elle était dirigée par un fidèle du président, le général Guiai Bi Poin.

Le semestre qui s'ouvre devra être marqué par des progrès notables et visibles dans le domaine de l'harmonisation de l'appareil de sécurité. Cette réforme doit être une priorité au même titre que la relance économique pour le président Ouattara. Elle doit être pilotée par une structure centrale rattachée à la présidence. Le groupe de travail qui est actuellement rattaché au cabinet du Premier ministre peut servir de base à cette structure en étant placé sous la responsabilité de la présidence. Indépendante de la primature et des FN, elle devra naturellement rechercher l'adhésion de toutes les composantes des forces armées à son plan d'actions.

Dirigée par un spécialiste des affaires militaires, elle devra élaborer un plan global de refonte des forces de sécurité avec des objectifs de court, moyen et long terme, qui comprendra le recensement, la démobilisation, la réintégration (DDR) et l'encasernement des éléments retenus dans la nouvelle armée mais aussi des mesures concrètes immédiates visant à favoriser l'intégration entre les anciens éléments des FDS et ceux issus des FN, comme par exemple des travaux d'utilité collective communs, connus sous le nom d'actions civilo-militaires dans le jargon militaire.⁸⁷ Elle fondera ses travaux sur l'audit des forces armées ivoiriennes réalisé avec l'aide d'experts français et remis au président Ouattara en octobre dernier.

Le président de la République devra jouer un rôle plus actif et public dans le règlement des questions de sécurité. Il devra notamment s'adresser à tous les combattants civils qui se sont battus pour faire respecter son droit légitime à exercer ses fonctions actuelles. Dans une allocution télévisée, il pourrait les appeler solennellement à déposer les armes et à rejoindre la vie civile. Les deux cibles principales de cette intervention seront les volontaires encore armés et les Dozos qui n'ont aucune légitimité à assurer la sécurité des populations et qui devront reprendre la place qui est la leur dans la société.

Les forces ivoiriennes, pour toutes les raisons évoquées plus haut, ne sont pas capables à court terme de se réformer elles-mêmes. La vision des anciens responsables politiques et militaires des FN qui ont toujours la haute main sur les FRCI a peu de chances de coïncider avec l'impératif de formation de forces armées au service de la stabilité du pays et de la sécurité des populations quelles que soient leurs origines ethniques, régionales ou leurs affiliations

⁸⁷ La cohabitation entre membres des FDS et des FAFN n'est pas une nouveauté. Structure de sortie de crise créée par l'APO, le Centre de commandement intégré (CCI) était composé d'officiers des deux camps. Quelques unités mixtes ont été créées par le CCI mais, pour des raisons financières et politiques, elles n'ont jamais réellement travaillé ensemble. Le CCI, qui devait réunir 8 000 hommes – 4 000 des deux camps – pour la sécurisation de l'élection présidentielle, n'a jamais atteint la moitié de cet objectif.

politiques. Les anciens chefs de la rébellion sont mal placés pour aider le gouvernement à mettre en place les jalons de la réforme.

La structure de pilotage proposée plus haut doit pouvoir s'appuyer sur l'assistance de l'Onuci. Conformément à la résolution 2000 du 27 juillet 2011 qui a redéfini son mandat, celle-ci doit s'impliquer pleinement dans les opérations de désarmement, de démobilisation, de réintégration (DDR) et d'assistance à la RSS. Elle doit considérer que ces opérations constituent désormais la priorité de son action en Côte d'Ivoire. Pour y faire face, la mission doit être dotée de tous les moyens nécessaires, comprenant l'expertise technique et le développement d'une stratégie pour la RSS. Sa force militaire doit se mettre pleinement au service de l'unité chargée du DDR-RSS.

Le Représentant spécial du Secrétaire général doit s'impliquer activement dans toutes les phases essentielles de la RSS. Il doit effectuer un suivi méticuleux et rendre compte régulièrement de l'avancée de la réforme, en gardant à l'esprit le besoin d'établir des forces armées réellement républicaines, ethniquement équilibrées et qui ne recréeront pas les conditions d'une nouvelle rébellion. De son côté, le gouvernement ivoirien, sous l'impulsion du président lui-même, doit définir rapidement un cadre pour le DDR et clarifier ce qu'il attend de l'Onuci. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) doivent encourager le président à s'engager personnellement dans la RSS et apporter leur soutien politique aux orientations stratégiques de cette réforme.

Une autre priorité est la remise à niveau de la police et de la gendarmerie, tant en termes de formation que d'équipement. Les recrutements effectués au cours des années Gbagbo l'ont été sur des bases douteuses, notamment dans les forces de police. Une restructuration rapide est indispensable. De nouvelles dispositions légales seront par ailleurs prises pour renforcer la transparence des concours d'entrée dans les centres de formation de ces deux corps. La France, qui a fait ces derniers mois quelques dons d'équipements à la police ivoirienne, doit augmenter significativement son effort d'assistance. L'UE devrait également dans le cadre de la Politique européenne de défense et de sécurité (PESD), envisager la mise en place d'un programme de soutien technique et financier au renforcement des forces de police ivoiriennes.

Par ailleurs, les efforts entrepris contre les barrages routiers clandestins et la lutte contre le racket devront être poursuivis et élargis aux zones rurales, où ce phénomène est encore très répandu. La cellule de lutte contre le racket

dirigée par Tuo Fozié,⁸⁸ ancien directeur général de la police et de la gendarmerie mises en places au sein de l'ex-rébellion, devra s'attaquer à ces pratiques inacceptables encore encouragées par des chefs militaires de l'ex-rébellion. Le Burkina Faso, facilitateur de l'APO, doit continuer à exercer des pressions sur les anciens chefs militaires des FN afin qu'ils n'agissent plus au sein de l'armée ivoirienne comme des chefs de guerre mais bel et bien comme des officiers supérieurs. Il doit renforcer le contrôle de sa frontière avec la Côte d'Ivoire afin d'empêcher les trafics qui continuent de s'y dérouler. Le gouvernement malien doit en faire de même.

V. L'IMPERATIF D'UNE JUSTICE IMPARTIALE : L'AUTRE CASSE-TETE

La structure actuelle de l'appareil de sécurité est un handicap pour l'exercice d'une justice impartiale. La toute-puissance des anciens commandants de zone au sein des FRCI rend en effet très délicate l'arrestation de l'un des leurs dans le cadre d'une éventuelle enquête lancée par la justice ivoirienne sur les crimes graves qui ont suivi l'élection présidentielle de novembre 2010. Pour le moment aucun responsable des FN n'a été entendu par la justice en dépit des forts soupçons qui pèsent sur eux.⁸⁹ Tant que les FRCI se confondront ou presque avec les FAFN, il sera très difficile d'exercer une justice complètement impartiale.

⁸⁸ Le 7 octobre, Tuo Fozié, ancien directeur général de la police et de la gendarmerie des FAFN a été nommé commandant de l'Unité de lutte contre le racket, par le ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko. Cette unité est composée de 350 hommes (91 éléments des FRCI, 86 gendarmes, 79 policiers, 47 douaniers et 47 agents des eaux et forêts). Voir « Tuo Fozié est aux commandes », *L'expression*, 8 octobre 2011.

⁸⁹ Dans un rapport rendu public le 6 octobre intitulé « Ils les ont tués comme si de rien était », Human Rights Watch (HRW) accuse quatre responsables des FN d'avoir pris une part active dans les atrocités qui ont marqué la crise postélectorale. Le capitaine Eddie Médi, ancien commandant du secteur de Danané, a dirigé l'offensive militaire menée en février et mars 2011 de Zouan-Hounien à Guiglo, dans l'Ouest du pays. Selon HRW, ses hommes ont assassiné de nombreuses personnes, violé au moins vingt femmes et réduit plus de dix villages en cendres. Losseni Fofana, ancien commandant de la zone Man, était le supérieur d'Eddie Médi. Les soldats sous son commandement ont pris le contrôle de Duékoué le 29 mars au matin, où ils sont soupçonnés d'avoir participé au massacre de centaines de personnes. Chérif Ousmane, commandant de zone de la IIIe région militaire de Bouaké, aurait selon HRW, ordonné la mort de 29 prisonniers début mai à Abidjan. Ousmane Coulibaly, ancien commandant de zone d'Odienné, est accusé par l'ONG d'être impliqué avec ses hommes dans des meurtres, des actes de torture et des détentions arbitraires, dans le quartier de Yopougon à Abidjan.

Cette justice des vainqueurs a pour effet de perpétuer de fortes tensions sur la scène sociale et politique ivoirienne. Elle constitue l'un des principaux arguments utilisés par les membres les plus durs du FPI pour refuser d'intégrer le processus de réconciliation,⁹⁰ pour justifier leur refus de revenir en Côte d'Ivoire ou pour convaincre les membres les plus modérés du parti de rester sur une ligne dure.⁹¹ Les faits donnent malheureusement de la substance à cet argumentaire qui constitue un frein à la réconciliation nationale et au retour à une vie politique normale. Aucun grand ou petit chef militaire de l'ancienne rébellion n'a été entendu par un juge. Fin novembre, 45 civils liés à l'ancien régime étaient détenus, sans une distinction claire entre les partisans de Laurent Gbagbo qui ont joué un rôle uniquement politique dans la crise et ceux qui ont effectivement participé à la violence en armant des milices ou en recrutant des mercenaires.

La Cour pénale internationale (CPI) représente à priori l'espoir d'une justice moins partielle que les procédures nationales telles qu'elles ont été menées jusque-là. Depuis fin septembre 2011, le procureur a officiellement été autorisé par les juges à démarrer son enquête sur les crimes pouvant relever de la compétence de la Cour commis pendant la crise postélectorale.⁹² Gbagbo a reçu la notification de son inculpation le 29 novembre dernier avant d'être transféré dans la foulée de la ville de Korhogo où il était en détention depuis son arrestation en avril à la prison internationale à La Haye. Si tout le monde savait que le camp de Laurent Gbagbo pendant les mois de violences serait particulièrement exposé à d'éventuelles inculpations, il est difficile de penser qu'aucun responsable des ex-FN ne le sera également, tôt ou tard.

⁹⁰ « Nous lions la réussite de la réconciliation au sort de Laurent Gbagbo. Si Laurent Gbagbo est déporté devant la CPI, il n'y aura plus de réconciliation en Côte d'Ivoire », a par exemple déclaré Damana Pickas, lors d'un conclave de la jeunesse pro-Gbagbo qui s'est tenu à Accra le 19 novembre 2011. « Damana Pickas élu président de la "Coalition des patriotes en exil" : "nous allons répondre aux provocations du régime" », *Soir Info*, 21 novembre 2011.

⁹¹ Entretien de Crisis Group, responsable du FPI, Abidjan, octobre 2011.

⁹² Selon le communiqué de presse de la CPI daté du 3 octobre 2011 : « Le 30 septembre 2011, la Chambre préliminaire III de la Cour pénale internationale (CPI) a fait droit à la requête du Procureur aux fins de l'ouverture d'une enquête sur les crimes présumés relevant de la compétence de la Cour, qui auraient été commis en Côte d'Ivoire depuis le 28 novembre 2010, ainsi que sur les crimes qui pourraient être commis dans le futur dans le contexte de cette situation [...] La Chambre préliminaire III [...] a également demandé au Procureur de lui fournir toute information supplémentaire à sa disposition sur des crimes qui pourraient relever potentiellement de la compétence de la Cour et qui auraient été commis entre 2002 et 2010 ».

Les faits, tels que rapportés par différentes organisations internationales de défense des droits de l'homme ainsi que par la Commission d'enquête internationale de l'ONU sur les violences postélectorales, semblent l'exiger.⁹³ Il faut également souligner que les juges de la CPI ont « demandé au procureur de lui fournir toute information supplémentaire à sa disposition sur des crimes qui pourraient relever potentiellement de la compétence de la Cour et qui auraient été commis entre 2002 et 2010 »,⁹⁴ c'est-à-dire depuis le début de la rébellion en septembre 2002.

Que se passera-t-il alors si la CPI décidait de lancer un mandat d'arrêt contre un chef des FN, entre-temps intégré dans les FRCI, dans les mois à venir ? L'Etat ivoirien aura-t-il la force nécessaire pour exécuter un tel mandat ? Le risque est de voir des chefs des FN ayant conservé leur puissance personnelle malgré leur intégration dans les forces régulières s'opposer violemment au président Ouattara s'il décide d'honorer son engagement de coopérer pleinement avec la CPI, quelles que soient les personnes inculpées.

Les anciens chefs militaires des FN sont certes en désaccord entre eux sur de nombreux points politiques ou financiers. Mais la menace ou la peur de l'arrestation de l'un d'entre eux pourrait susciter une sorte de solidarité de corps qui les pousserait à s'opposer collectivement à une éventuelle demande d'exécution d'un mandat d'arrêt émis par la justice internationale. Une telle réaction pourrait être motivée par la peur d'être le prochain sur la liste et par un fort sentiment d'injustice. Plusieurs anciens commandants de zone trouvent en effet « injustes » les accusations dont ils font actuellement l'objet. Ils mettent en avant le fait qu'ils ont été « appelés » pour faire respecter la légitimité électorale du président Ouattara face au coup de force de Gbagbo, que la communauté internationale les a soutenus dans ce sens et qu'ils n'ont donc fait que leur devoir.⁹⁵

Aussi difficile et périlleux que soit l'exercice, la mise en œuvre d'une justice impartiale est pourtant absolument nécessaire en Côte d'Ivoire. Le déficit de justice qui a suivi plusieurs événements très graves survenus depuis la transition militaire de décembre 1999, puis l'élection du président Gbagbo en octobre 2000, a permis aux auteurs des crimes les plus odieux de rester sur la scène publique, d'y accroître leur influence et a normalisé la violence

⁹³ Voir « Le nouveau rapport de l'ONU met en cause les deux camps, pro-Ouattara et pro-Gbagbo », Radio France internationale, 11 juin 2011, et le rapport de la Commission d'enquête chargée d'enquêter sur les faits et circonstances entourant les allégations de graves violations des droits de l'homme perpétrées en Côte d'Ivoire à la suite de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, op. cit.

⁹⁴ Voir la note 93 ci-dessus.

⁹⁵ Entretien de Crisis Group, cadre militaire de l'ex-rébellion, Abidjan, octobre 2011.

politique et la violence tout court dans la société ivoirienne.⁹⁶ Le pays ne pourra sortir de ce cycle meurtrier sans passer par l'exercice d'une justice impartiale, nationale et/ou internationale. Le travail que doit accomplir la Commission vérité, dialogue et réconciliation (CDVR)⁹⁷ dans les deux ans à venir ne sera pris au sérieux par toutes les communautés du pays que si des développements judiciaires démontrent que les victimes des pires violences, qu'elles soient dioula, guéré, baoulé, dida ou étrangers résidents, méritent la même reconnaissance de leur besoin de vérité et de justice.

VI. A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU

Foyer de tensions multiples, foncières et ethniques, l'Ouest reste la partie la plus instable du pays. Les tensions intercommunautaires y sont encore très fortes et peuvent, comme dans le cas de l'attaque de Ziriglo, déboucher sur de graves violences. Les tentatives multiples de concertation entre communautés, souvent effectuées à l'initiative de responsables administratifs ou politiques locaux, sont le plus souvent des échecs. « Chaque communauté nous explique que c'est à l'autre de faire le premier pas vers la réconciliation », souligne l'un d'entre eux.⁹⁸ L'installation de huit camps militaires de l'Onuci dans l'Ouest ivoirien n'a pas encore réussi à rassurer pleinement ces communautés.⁹⁹

Ces problèmes ne concernent pas seulement la région très particulière du Moyen-Cavally, épice de violences postélectorales. Ils sont communs à toute la partie occidentale de Côte d'Ivoire. Dans la région du Bas-Sassandra, la ville de Taï est en situation d'insécurité permanente.¹⁰⁰ Dans les villes côtières de Tabou et San Pedro, beaucoup d'armes de guerre distribuées pendant la crise postélectorale continuent de circuler. Contrairement à celles d'Abidjan, les milices de « jeunes patriotes » n'y ont pas été entièrement démantelées.¹⁰¹ Dans le Centre-Ouest, des violences intercommunautaires opposent toujours ponctuellement partisans d'Alassane Ouattara et de Laurent Gbagbo.

⁹⁶ Ni les violentes manifestations qui ont suivi l'élection de Laurent Gbagbo le 26 octobre 2010, ni celles du 25 mars 2004 où plusieurs dizaines de militants de l'opposition ont été tués par les forces de l'ordre, ni les massacres de Duékoué en 2005 ou les différentes purges violentes qui ont jalonné l'histoire des FN, n'ont donné lieu à des condamnations devant un tribunal ivoirien.

⁹⁷ Pour plus de détails sur la CDVR, voir le rapport de Crisis Group, *Côte d'Ivoire : une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, op. cit., p. 9 et 10.

⁹⁸ Entretien de Crisis Group, responsable administratif, Duékoué, 17 octobre 2011.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Entretien de Crisis Group, responsable de l'Onuci, Abidjan, 11 octobre 2011.

¹⁰¹ Ibid.

De fait, cette zone restera instable tant que l'Etat n'y aura pas été restauré dans toutes ses prérogatives. « Il faut faire en sorte que les populations locales aient le sentiment d'appartenir à la république de Côte d'Ivoire et non à l'Etat voisin du Liberia », résume un responsable administratif local.¹⁰² Plus que partout ailleurs dans le pays, les forces de sécurité ne doivent plus être apparentées aux seuls membres de l'ex-rébellion mais identifiées comme des représentants de l'Etat. La dimension ethnique de la conflictualité dans cette région ne doit pas être exagérée, mais la méfiance entre différentes communautés qui se disputent le contrôle de la terre est profonde. Des personnalités politiques ou militaires issues du groupe ethnique yacouba implanté dans la partie nord du Grand-Ouest (zone autour de la ville de Man qui était sous contrôle des FN) ne sont pas par exemple les mieux placées pour porter le message du gouvernement auprès des populations guéré établies plus au sud et près de la frontière avec le Liberia. Les contentieux sont importants entre ces grands groupes qui ont chacun leurs alliés ethniques de l'autre côté de la frontière.

La réinstallation de l'administration et des services publics doit être rapidement achevée. A Guiglo par exemple, un tribunal a été réhabilité mais, faute d'une maison d'arrêt, il ne peut exécuter les condamnations qu'il prononce. Enfin, toute la zone frontalière du Liberia reste très pauvre en infrastructures routières et sociales, ce qui contribue à son enclavement et à un sentiment d'éloignement de l'Etat de la part d'une population qui n'a pas majoritairement voté pour le président Ouattara. Les autorités ivoiriennes doivent y entreprendre un plan de réhabilitation et de construction de voies de transport. Dans cette région où ont émergé et proliféré les milices « d'autodéfense » pro-Gbagbo après la rébellion de septembre 2002, le désarmement des jeunes hommes ne pourra réellement se faire qu'en manipulant astucieusement la carotte et le bâton.

Il y a urgence pour le président Ouattara à montrer qu'il a une vision économique pour la région, notamment à travers l'établissement d'un espace de codéveloppement comprenant l'Ouest ivoirien et l'Est libérien où les mêmes frustrations se manifestent à l'égard de Monrovia.¹⁰³ Les populations rurales de la zone observent ces derniers mois avec attention les nombreux gestes du gouvernement à l'égard du Burkina Faso. La redynamisation de l'axe Abidjan-Ouagadougou est une excellente nouvelle mais le président devrait regarder également à l'ouest et proposer à la présidente nouvellement réélue Ellen Johnson Sirleaf un plan de désenclavement des zones frontalières.

¹⁰² Entretien de Crisis Group, responsable administratif, Duékoué, 17 octobre 2011.

¹⁰³ Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°177, *Liberia : How Sustainable Is the Recovery ?*, 19 août 2011.

Comme l'explique un interlocuteur de Crisis Group originaire de la région : « C'est seulement en faisant travailler ensemble les jeunes des différentes communautés ethniques de la région, en orientant leur énergie et leur temps vers le développement qu'on réglerait les problèmes dans l'Ouest et aussi dans le comté de Grand Gedeh côté libérien ».¹⁰⁴

Au sein des communautés dites autochtones, Ouattara ne bénéficiait pas d'un préjugé favorable mais les premiers mois de son mandat n'ont rien fait pour convaincre ces populations que la relance économique les concernait aussi.

VII. CONCLUSION

Un semestre après la fin de la crise postélectorale, la Côte d'Ivoire doit consolider sa stabilisation et l'inscrire dans le long terme. Le retour à la croissance économique et la poursuite des efforts de gouvernance effectués par le pouvoir actuel doivent être reconnus mais ils ne suffiront pas pour garantir une paix durable. Les autorités ivoiriennes auraient tort de penser que la longue crise politico-militaire est désormais terminée. Sans une traduction en actes des messages appréciables de réconciliation, sans une opposition politique représentée dans les institutions, sans une justice digne de ce nom et un appareil de sécurité au service de tous les citoyens, les mêmes causes produiront à terme les mêmes effets. A l'exclusion succédera la tension puis la violence.

Les forces de défense et sécurité ont été la source de tous les troubles qu'a connus le pays depuis décembre 1999 et le coup d'Etat qui a renversé le président Bédié. La réforme du secteur de la sécurité est urgente. L'année 2012 doit marquer son démarrage effectif et elle doit devenir la priorité du mandat d'Alassane Ouattara. Si elle n'est pas effectuée avec autorité et franchise, les forces armées ivoiriennes et les différents groupes qui leur sont associés continueront de représenter un facteur d'insécurité immédiat et un facteur de déstabilisation dans les années à venir.

Dakar/Bruxelles, 16 décembre 2011

¹⁰⁴ Entretien de Crisis Group, observateur ivoirien, Dakar, novembre 2011.

ANNEXE A

CARTE DE LA CÔTE D'IVOIRE



ANNEXE B

LISTE DES ACRONYMES

ANARREC

Agence nationale de la réinsertion et de la reconstruction

APO

Accord politique de Ouagadougou (mars 2007)

CDVR

Commission dialogue, vérité et réconciliation

CEI

Commission électorale indépendante

CNRD

Congrès national de la résistance et la démocratie

CPI

Cour pénale internationale

CPLCI

Comité pour la libération de la Côte d'Ivoire

CNO

Centre, Nord et Ouest

DDR

Désarmement, démobilisation, réintégration

FAFN

Forces armées des forces nouvelles

FDS

Forces de défense et de sécurité

FMI

Fonds monétaire international

FPI

Front populaire ivoirien, parti de l'ancien président
Laurent Gbagbo

FRCI

Forces républicaines de Côte d'Ivoire, la nouvelle armée

HRW

Human Rights Watch

Lider

Liberté et démocratie pour la Côte d'Ivoire, parti de
Mamadou Koulibaly

LMP

La majorité présidentielle

MFA

Mouvement des forces d'avenir

Onuci

Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire

PAPC

Projet d'assistance post-conflit

PDCI

Parti démocratique de Côte d'Ivoire, parti de Henri Konan
Bédié

PNRRC

Programme national de réinsertion et de réhabilitation
communautaire

PURCI

Parti pour l'unité de la république de Côte d'Ivoire, parti
de Djibo Aya Martine

RDR

Rassemblement des républicains, parti d'Alassane Dramane
Ouattara

RHDP

Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et
la paix

RPP

Rassemblement pour la paix, le progrès et le partage,
parti de Laurent Dona Fologo

RSS

Réforme du secteur de la sécurité

SNRR

Secrétariat national à la reconstruction et à la réinsertion

UDCI

Union démocratique de Côte d'Ivoire, parti de Mel Eg
Théodore

UDPCI

Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire

URD

Union républicaine pour la démocratie, parti de Danièle
Boni Claverie